CAPEYRON NORD
FORMATION CACES® - SECURITE EN ENTREPRISE

PROGRAMME DE FORMATION



Titre de la formation

Travaux en hauteur

Objectifs professionnels

A l'issu de la formation, le stagiaire sera capable de :
Mémoriser les règles générales de sécurité lors des travaux en hauteur.
Appliquer les consignes de sécurité inhérentes aux postes de travail en hauteur.

Public concerné

Toute personne amenée à travailler en hauteur

Modalités pédagogiques

Présentiel

Prérequis

Être âgé de 18 ans
Être capable de :
- lire et comprendre le français
- compter (4 opérations)

Être reconnu apte médicalement

Effectifs

Minimum : 1
Maximum : 10

Conditions et Délai d'accès

1 - Remplir la fiche de renseignements stagiaire envoyé par mail
2 - Satisfaire au prérequis

3 – Positionnement : Passer un test pour vérifier le niveau de lecture, de compréhension du français et le niveau de calcul.

4 – Contractualisation

Délai : Entrer en formation sous 6 semaines maximum. Nous contacter pour connaître les places disponibles dans la prochaine session.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter

Référent handicap :
Magali DOURY - 06 82 42 48 96 - magali.doury@d-cisif.fr

Contenu

PARTIE THEORIQUE
-Etat des lieux : cas d'accidents
-Réglementation travaux en hauteur (code du travail)
-Rôles et responsabilités de chacun
-Protections collectives
-Les équipements de travail en hauteur
-Harnais antichute (protection individuelle système d'arrêt de chute)
-Comment mettre un harnais antichute ?
-Contrôles, vérification PERIODIQUE
-Entretien du harnais anti chute
-Techniques D'accès et de positionnement au moyen de corde

PARTIE PRATIQUE
Présentation du matériel vérification des ATTESTATION CE, V G P (vérification, général, périodique)
Réglage du harnais (sangles, ajustement, attache dorsale et sternale)
Validation des techniques (intervention, utilisation et vérification des E P I
Analyses et actions correctives de chaque stagiaire.

Encadrement pédagogique

Intervenants
Formateurs en possession de leur attestation de réussite de prévention des risques professionnels (INRS)
Formateurs en possession de tous leurs CACES® en cours de validité
Testeurs certifiés CACES®

Coordinateur pédagogique
Franck DROIT - 05 57 21 64 70 - contact@caces-bordeaux.fr

Assistance administrative
Vanina EYQUEM et Louis DROIT- 05 57 21 64 70 - contact@caces-bordeaux.fr

Méthode pédagogique

Pédagogie active basée sur l'interaction sur le contenu du cours entre le formateur et les stagiaires

Moyens pédagogiques

Cours et tests théoriques dispensés en salle de réunion par QCM
•Cours et tests pratiques dispensés sur un terrain adapté et équipé permettant les exercices
Harnais de sécurité, longe ; stop chute, organe de liaison
Remise d’un support de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Modalités d'évaluation des acquis

Test d'évaluation théorique par QCM La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention de : une note moyenne minimale de 20/25 à l'ensemble du test ET une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.
Test pratique en continu

Reconnaissance

Attestation de formation

Préconisation de renouvellement 5 ans

Durée (heures)

7 heures

Tarif TTC

420 euros Le tarif de cette formation varie selon le type de session (intra ou inter-entreprise) et le nombre de participants.
TVA Applicable 20%

Le **tarif définitif**, adapté à vos besoins spécifiques et aux modalités de votre projet, sera précisé dans le devis correspondant à la présente action de formation.
Nous vous invitons à nous contacter pour définir ensemble votre projet et ses modalités de financement.au 05.57.21.64.70 ou à contact@caces-bordeaux.fr

Financements envisageables :

Entreprise, (OPCO, FAF) – Consulter votre service Ressources Humaines

France Travail – Consulter votre Conseiller Particulier.

Dates et horaires / Lieu

Date : nous consulter

Horaires : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

Lieu : Cubzac-Les- Ponts ou sur site entreprise cliente

Modalités de suivi

Suivi de l'assiduité
Feuilles d'émargement

Suivi pendant la formation
Suivi individualisé

Suivi après la formation
Un questionnaire est adressé au stagiaire de la formation pour évaluer le bénéfice de la formation sur l'objectif professionnel visé.

Date de mise à jour : 09/11/2026